L'Écho du Carillon



Volume 8, numéro 3

Décembre 2003

Une assemblée générale pleine d'allure!

Le 11 octobre dernier, se tenait encore une fois l'Assemblée générale de notre Association. Vingt-six personnes se sont déplacées pour une rétrospective de la dernière année et pour un dossier des plus important, l'intégration de notre secteur au Parc régional des lacs Long et Montauban.

Le Conseil d'administration s'est penché à quelques reprises sur ce dossier qui a refait surface, comme nous vous l'avions annoncé dans notre dernier numéro, au printemps 2003.

Le Conseil d'administration a présenté aux membres réunis en assemblée générale une résolution d'intégration du secteur du lac Carillon, partie Saint-Ubalde, dans les limites du projet des lacs Long et Montauban, mais à certaines conditions.

Ces conditions ont été présentées à monsieur Jean-Paul Darveau, maire de notre municipalité, qui s'était déplacé pour l'occasion afin de s'entretenir avec nos membres, villégiateurs du lac Carillon.

Le texte original de la résolution est disponible à la section information de notre site Internet en format .pdf, vous pourrez en prendre facilement connaissance.

Monsieur Darveau, qui s'adresse à vous dans les pages suivantes a réitéré aux membres de l'ARC l'importance d'avoir une association de villégiateurs. Ainsi, faisant le tour des principales préoccupations des villégiateurs, nous avons discuté du dossier « Devenir propriétaire », il a parlé de la réfection des chemins qui se continuera aussi l'année prochaine et de la présence de la Sûreté du Québec. Il a affirmé sa joie d'apprendre notre position et s'est dit tout à fait en accord avec les garanties que nous demandions à la MRC de Portneuf et à la Société d'aménagement et de conservation des lacs Long et Montauban au sujet du parc régional.

Différentes questions furent posées par les participantes et participants, entre autres la possibilité d'épandage d'abat poussière sur la route, la présence de campeurs à la plage et à la marina, la surveillance de ces lieux et la problématique de certains chiens en liberté qui effraient certains villégiateurs et qui sont des risques pour le gibier du secteur. Monsieur le maire a pris en considération chacun de ces points.

Serge Lachance, président

Visitez notre site Internet à l'adresse : http://pages.globetrotter.net/echoducarillon/
« La nature en héritage »



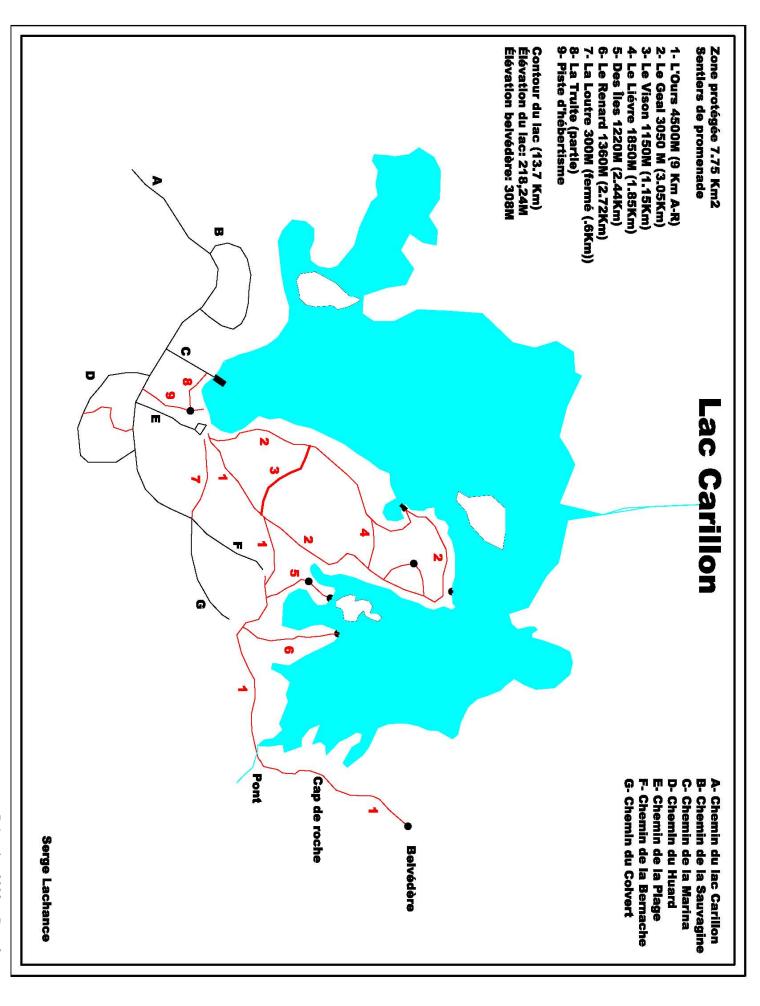
Matériaux de construction Pompe à eau 464, rue St-Paul St-Ubalde, GOA 4LO

Dépanneur Camping Lac Blanc



Omer Hardy, Directeur

Tel.: (418) 277-2215 Teléc.: (418) 277-2172



Un mot de notre Maire

Chères citoyennes, chers citoyens du Lac Carillon,

Suite à la demande de votre président, M. Serge Lachance, il me fait plaisir de vous adresser ces quelques mots par le biais de votre journal l'Écho du Carillon, qui soit dit en passant est un excellent moyen de communication.

Lorsque j'ai été élu à l'automne 2000 on m'avait prévenu que les gens du lac Carillon ainsi que son président étaient en quelque sorte des rebelles, des contestataires. Personne n'osait s'aventurer sur leur territoire, ils avaient pour se défendre « l'ARC » dont son président était passé maître dans son maniement. Ma première démarche a été de planifier un rendez-vous avec ce grand chef afin de débuter les pourpar-lers

Depuis cette première rencontre beaucoup d'eau a coulé sous les ponts, nous échangeons souvent concernant les problèmes que vous soumettez à votre président, nous ne sommes pas toujours d'accord mais nous essayons de trouver un terrain d'entente qui réponde aux aspirations des 2 parties. Nous avons amélioré la condition de la route qui relie le lac Carillon au lac Blanc et nous continuerons dans les années à venir. Nous en sommes venus à une entente concernant l'intégration du secteur du lac Carillon au futur Parc régional des lacs Long et Montauban ainsi qu'une partie des terres publiques faisant partie du territoire de la Municipalité de Saint-Ubalde, et nous allons faire les efforts nécessaires pour que cette intégration soit profitable tant pour les villégiateurs du lac Carillon que pour les citoyens de Saint-Ubalde.

Lors de mes rencontres avec votre président ainsi qu'avec vous, gens du lac Carillon, j'y ai découvert des villégiateurs profondément attachés à défendre l'intégrité de l'environnement naturel du lac Carillon. Je vous en félicite, et d'autres groupes devraient prendre votre Association en exemple.

De notre coin de pays tellement choyé par l'hiver, nous vous souhaitons de vivre un temps des Fêtes rempli de mille et une douceurs, ainsi qu'une prochaine année à l'enseigne du succès.

Nous vous souhaitons par-dessus tout une bonne santé pour bien profiter de ce que la vie offre de meilleur,

Joyeux Noël et Bonne Année.

Jean Paul Darveau, Maire

Votre cotisation est-elle payée?

La majorité des membres ont, encore une fois cette année, payé leur cotisation 2004 lors de l'assemblée générale au mois d'octobre dernier.

Afin de faciliter la tâche à vos représentants de secteur, auriez-vous l'obligeance de nous faire parvenir par courrier votre cotisation à l'adresse que vous retrouverez en page 4 ou si vous préférez, il me fait toujours plaisir de vous rencontrer, alors faites un petit détour par chez moi.



Serge Lachance





Sentiers de motoneige

Nous vous avions mentionné que nous voulions essayer de détourner le sentier de motoneige sur la partie de la piste multifonctionnelle qui traverse notre route à quelques reprises.

À l'automne avec l'aide de Nicolas Sapp, nous avons nettoyé l'ancien sentier et trouvé un endroit où cette dérivation pourrait commencer et finir.

Nicolas a rencontré par la suite les représentants du Club de motoneige afin de leur présenter notre demande de détournement sur une longueur totale de 2,2 km.

Le but était d'éviter que les motoneigistes aillent à circuler sur la piste multifonctionnelle entre le Lac Carillon et les résidences. Nicolas a circulé avec eux sur le sentier proposé cependant il y a un problème, le sentier proposé est utilisé sur 1,2 km par le Club de VTT.

Le président du Club de motoneige était sensible à notre demande. Il a fait des vérifications auprès des 2 fédérations et il nous a donné la réponse suivante.

La loi interdit un aussi long chevauchement de sentiers, sous réserve d'une autorisation expresse des 2 fédérations. Une telle dérogation est autorisée dans la mesure où il n'y a pas d'autre sentier disponible, ce qui n'est évidemment pas notre cas, car la piste multifonctionnelle a été créé pour les besoins du Club de motoneige. Désolé, mais les efforts n'ont pas abouti à la solution que l'on souhaitait.

Donc encore cet hiver, bruit et circulation seront au menu, mais ne désespérons pas, un jour nous trouverons sûrement une solution.



Avis important

À la demande de plusieurs d'entre vous, la carte du secteur présentée en page 2 est une représentation graphique des lieux. Elle ne peut être utilisée comme outils de navigation et ni l'Association ni son concepteur ne pourront être tenu responsables de son utilisation.

Panier de Noël

Nous profitons de cette période pour vous souhaiter une excellente période des Fêtes tous nos vœux d'usage et vous informer que nous avons remis cette semaine un Panier de Noël d'une valeur de 150,00 \$ à une jeune mère de St-Ubalde dans le besoin ainsi qu'à ses deux enfants.



Association des Résidants du lac Carillon

L'Écho du Carillon est le bulletin d'information publié par l'Association des résidants du lac Carillon.

Sa distribution est faite aux membres de l'Association, ses commanditaires et à la municipalité de Saint-Ubalde gratuitement.

Président : Serge Lachance Secrétaire : Sylvie Pelletier Trésorière : Jocelyne Roberge

Représentants secteur :

La Sauvagine : Michel Lamoureux Du Huard : Jean-Louis Fiset La Bernache / Colvert : Rino Morin

Éditrice : Claire Huot

Toute correspondance doit être adressée à :

see a .

Association des Résidants du lac Carillon.

2420, rue Lemieux, Québec (Québec) G1P 2V4

Tél.: 418 683-1695

echoducarillon@globetrotter.net

Décembre 2003 - Page

Merci à nos commanditaires, encourageons les!